

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT RÉGIONAL

GABRIEL PIERNÉ DE METZ MÉTROPOLE (CRR)

LUNDI 8 DÉCEMBRE 2014 À 17 HEURES 30

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption du compte rendu de la réunion du précédent Conseil d'établissement ayant eu lieu le 6 décembre 2013
 - 2) Retour du rapport d'inspection du Ministère de la Culture et de la Communication, portant sur la reconduction du classement dans les trois disciplines
 - 3) Adaptation du Conservatoire aux nouveaux rythmes scolaires mis en place par le Ministère de l'Éducation Nationale et aux nouvelles missions : bilan suite à la mise en place complète de la réforme
 - 4) Conventions de partenariat
 - 5) Mise en réseau des conservatoires du Sillon Lorrain
 - 6) Conséquences de la prospective financière pour le Conservatoire
 - 7) Présentation de l'étude réalisée par Madame CUTTITTA-WEBER, conseillère aux études musique
 - 8) Questions diverses
-

Le Conseil d'établissement du conservatoire s'est déroulé en présence de l'APEC (JF de Talancé et V Delgado + C Beiss en tant qu'élève).

En voici un bref résumé.

Le **rapport du ministère de la culture** sur le conservatoire est très positif. A la demande de l'APEC, il sera mis en ligne sur le site du conservatoire et chacun pourra le consulter.

La **réforme des rythmes scolaires** à la surprise générale n'a pas suscité de baisse du nombre d'élèves, au contraire il augmente de plus d'une centaine pour se situer au dessus de 1400, mais cela au prix de difficultés organisationnelles nombreuses.

La **mise en réseau des conservatoires du sillon lorrain** est une réussite sur le plan du rayonnement et de la pérennité des enseignements. La coopération est plus compliquée avec l'Alsace au moins du point de vue des professeurs.

Le rapport sur la **prospective financière** n'a pas été présenté en l'attente des décisions de Metz Métropole. Il convient néanmoins de se rendre compte que le Conseil Général de Moselle ainsi que le Conseil Régional ont diminué sensiblement leurs subventions et que l'exercice financier se complique...

Madame Cuttita-Weber a présenté son étude concernant **l'harmonisation de l'offre culturelle** sur le territoire. Une des pistes de progrès serait de renforcer les interventions auprès des écoles (3 dumistes sur l'agglomération seulement) et de créer une plate forme de coopération en direction des professionnels de l'animation et de l'enseignement dans laquelle le CRR pourrait jouer un rôle de ressources.

Nous avons évoqués plusieurs points, dans les questions diverses, qui ont recueillis une écoute favorable de l'administration.

- Concernant **l'absence d'un professeur de danse**, c'est une absence à répétition et non un congé longue durée, donc pas de possibilité de recruter un remplaçant facilement...
- La question d'**une cour de récréation pour les jeunes élèves de CHAM/CHAD** est partagée par la direction, néanmoins le cloître ne peut être une solution puisque du fait du revêtement irrégulier en pierre et du crépi qui se dégrade, c'est un lieu plutôt dangereux.
- La **fontaine à eau** est souhaitée par tous, sa réalisation est subordonnée au renouvellement du marché sur les distributeurs en cours.
- **L'accès aux salles de chauffe et de répétition** est limité par leur disponibilité surtout le mercredi où le conservatoire est plein comme un oeuf.
- Quant à l'accès **des parents aux cours** de leurs (jeunes) enfants, normalement il ne pose pas de problèmes puisque l'accueil possède la liste (signaler les difficultés à l'APEC SVP).
- Suite à notre demande auprès de monsieur Janicot qui l'a présentée au Conseil pédagogique, **l'APEC est désormais invitée à participer aux conseils de fin de cycle**. (il faudra nous organiser en conséquence).
- La **saleté de certaines classes et des WC**, surtout le mercredi, a été soulevée par les professeurs. Les élèves de danse regrettent le **manque de vestiaires**, les élèves musiciens voudraient des **cours de voix et de langue**. Le CEFEDM y voit l'occasion d'une mutualisation qui pourrait profiter aux futurs professionnels comme aux élèves du conservatoire.
- Les professeurs soulignent l'importance de pouvoir accéder à l'Arsenal, ce qui a été maintenu malgré les coûts. Le Directeur Général des équipements de Metz Métropole indique que l'accès à l'opéra théâtre est largement ouvert.
- Monsieur Janicot informe le CE de la tenue au conservatoire, pendant les vacances, du congrès des professeurs de formation musicale.

Cordialement,

Le Président,